

### 1. INTRODUCTION

Les fissures de retrait plastique apparaissent à la surface du béton frais, peu après la mise en place ou durant la finition<sup>1</sup>. Le risque est particulièrement grand dans le cas de surfaces planes horizontales. Le développement de ces fissures peut être minimisé par l'application de mesures adéquates avant et durant la construction.

### 2. DESCRIPTION DES FISSURES

Les fissures sont généralement courtes, parallèles et placées à la distance de 50 à 600 mm une de l'autre, mais atteignent rarement le pourtour de la dalle (figure 1). Discontinues, elles se retrouvent sous forme d'un patron aléatoire.

La longueur des fissures peut varier de 50 à 1000 mm et la largeur peut être de 2 à 3 mm en surface et se refermer rapidement en profondeur.

Il arrive que les fissures de retrait plastique créent une faiblesse dans le béton et traversent la dalle, mais de manière générale, la résistance à la compression du béton demeure intacte; seul l'aspect esthétique est altéré.

Les fissures de retrait plastique peuvent ressembler à la fissuration qui se produit dans un sol argileux en séchant.

**Note :** il existe des fissures de retrait qui se produisent à l'état plastique et qui sont reliées au tassement du béton.



FIGURE 1 Fissures de retrait plastique

- 1 Il est important de différencier les fissures causées par le retrait plastique de celles causées par le faiçage. Le phénomène de faiçage est décrit dans le Techno-béton n° 3.
- 2 Pour obtenir de plus amples renseignements sur les fissures de retrait plastique reliées au tassement du béton, se référer au Techno-béton n° 4
- 3 Référence 6.3

## 3. CAUSES

Les fissures de retrait plastique se manifestent lorsque l'eau de surface s'évapore plus rapidement que l'eau de ressuage avant que la prise du béton soit faite. Il en résulte un retrait et les contraintes de tension en surface provoquent l'apparition de petites fissures irrégulières. Lorsque le béton aura fait prise et développera une résistance à la traction suffisante pour compenser les efforts de traction causés par les ménisques formés dans les pores par le retrait plastique, les fissures ne se formeront pas.

Il est à noter que le béton produit avec des ajouts cimentaires peut dégager moins de ressuage qu'un béton conventionnel, d'où l'importance d'une cure immédiate. L'utilisation de fibres synthétiques permet de mieux contrôler les tensions dans un béton à jeune âge.

### 3.2 VITESSE DU VENT

L'évaporation de l'eau de surface augmente si le vent souffle lors de la mise en place et de la finition du béton. Par exemple, une augmentation de la vitesse du vent de 0 à 15 km/h multiplie par 4 la vitesse d'évaporation (figure 3).

### 3.3 TEMPÉRATURE DE L'AIR AMBIANT

La vitesse d'évaporation de l'eau de surface du béton peut doubler si la température ambiante augmente de façon importante (figure 3).

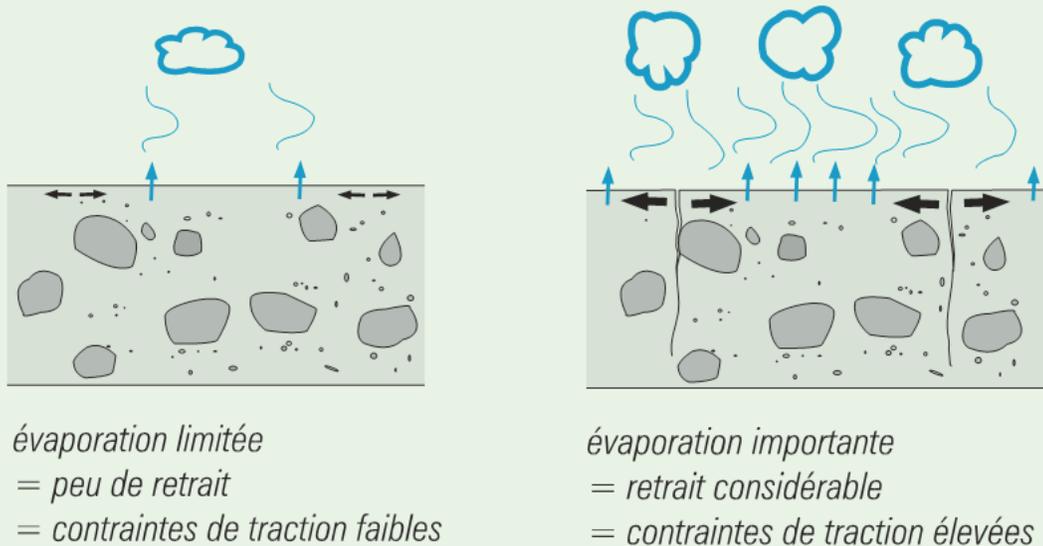


FIGURE 2 Illustration de la formation de fissures de retrait plastique <sup>4</sup>

Les exemples suivants décrivent comment la vitesse d'évaporation peut être augmentée selon les conditions climatiques.

### 3.1 HUMIDITÉ RELATIVE

La variation de l'humidité relative a un effet important sur la vitesse d'évaporation. Si l'humidité relative diminue de 90 % à 50 %, la vitesse d'évaporation de l'eau de surface est multipliée par 5 (figure 3).

### 3.4 TEMPÉRATURE DU BÉTON ÉLEVÉE PAR RAPPORT À L'AIR AMBIANT

Une évaporation rapide se produit lorsque la température du béton est trop élevée par rapport à celle de l'air ambiant, même si les autres conditions ambiantes sont favorables. La vitesse d'évaporation peut doubler lors d'une augmentation de 5 °C de la température du béton.

## 4. MESURES PRÉVENTIVES

Selon l'article 7.4.1.2 « Séchage en conditions rigoureuses » de la norme CSA A23.1 :

« si le taux d'évaporation de l'humidité superficielle dépasse 0,50 kg/(m<sup>2</sup>\*h), des mesures supplémentaires doivent être prises pour éviter une perte excessive d'humidité à la surface du béton. Ces mesures supplémentaires doivent consister en une ou en plusieurs des mesures suivantes :

- > mouiller le support avant la mise en place du béton ;
- > abaisser la température du béton;
- > recouvrir la surface du béton d'une pellicule de polyéthylène (entre les étapes de finissage) vaporiser de l'eau sur le béton immédiatement après la mise en place et prendre soin d'empêcher l'accumulation d'eau susceptible de réduire (voir la note 7) ;
- > entreprendre la cure du béton immédiatement après le texturage final) mettre le béton en place et le finir pendant la nuit ou tôt le matin.»

Il est possible d'estimer le taux d'évaporation de l'humidité superficielle à l'aide de la figure 3 ou à l'aide des deux équations suivantes<sup>5</sup> :

### ÉQUATION DE MENZEL :

$$E = 0,315*(e_0 - e_a)*(0,253 + 0,060*V)$$

Avec :

E=Taux d'évaporation, en kilogramme/m<sup>2</sup>/h

e<sub>0</sub> = Pression de saturation de l'eau correspondant à la température du béton, en kiloPa

e<sub>a</sub> = Pression de vapeur en kiloPa dans l'air entourant le béton

V=Vitesse du vent, en kilomètre/h

r = Humidité relative, en %

### ÉQUATION D'UNO :

$$E = 5*([T_b + 18]^2,5 - r*[T_a + 18]^2,5)*(V + 4)*10^{-6}$$

Avec :

E = Taux d'évaporation, en kilogramme/m<sup>2</sup>/h

T<sub>b</sub> = Température du béton, en degré Celsius

T<sub>a</sub> = Température de l'air, en degré Celsius

V = Vitesse du vent, en kilomètre/h

r = Humidité relative, en %

### 4.1 FINITION

Selon les conditions au chantier, il faut disposer de suffisamment d'ouvriers, d'équipement et de matériaux pour mettre en place le béton et réaliser rapidement la finition. S'il survient un retard, il est conseillé de recouvrir le béton de toiles humides entre les différentes opérations de finition. Le béton doit être protégé par un recouvrement de surface (toiles ou feuilles imperméables). Par temps chaud, il est possible de contrer la formation de fissures de retrait plastique grâce à l'utilisation de retardateurs d'évaporation à la surface, immédiatement après la mise en place et avant les opérations de finition.

### 4.2 CURE

La cure doit commencer dès que possible et être effectuée correctement pour la période requise. Il est recommandé de vaporiser sur la surface du béton un produit de cure liquide ou de couvrir la surface de toiles qui doivent demeurer humides pendant au moins trois jours.

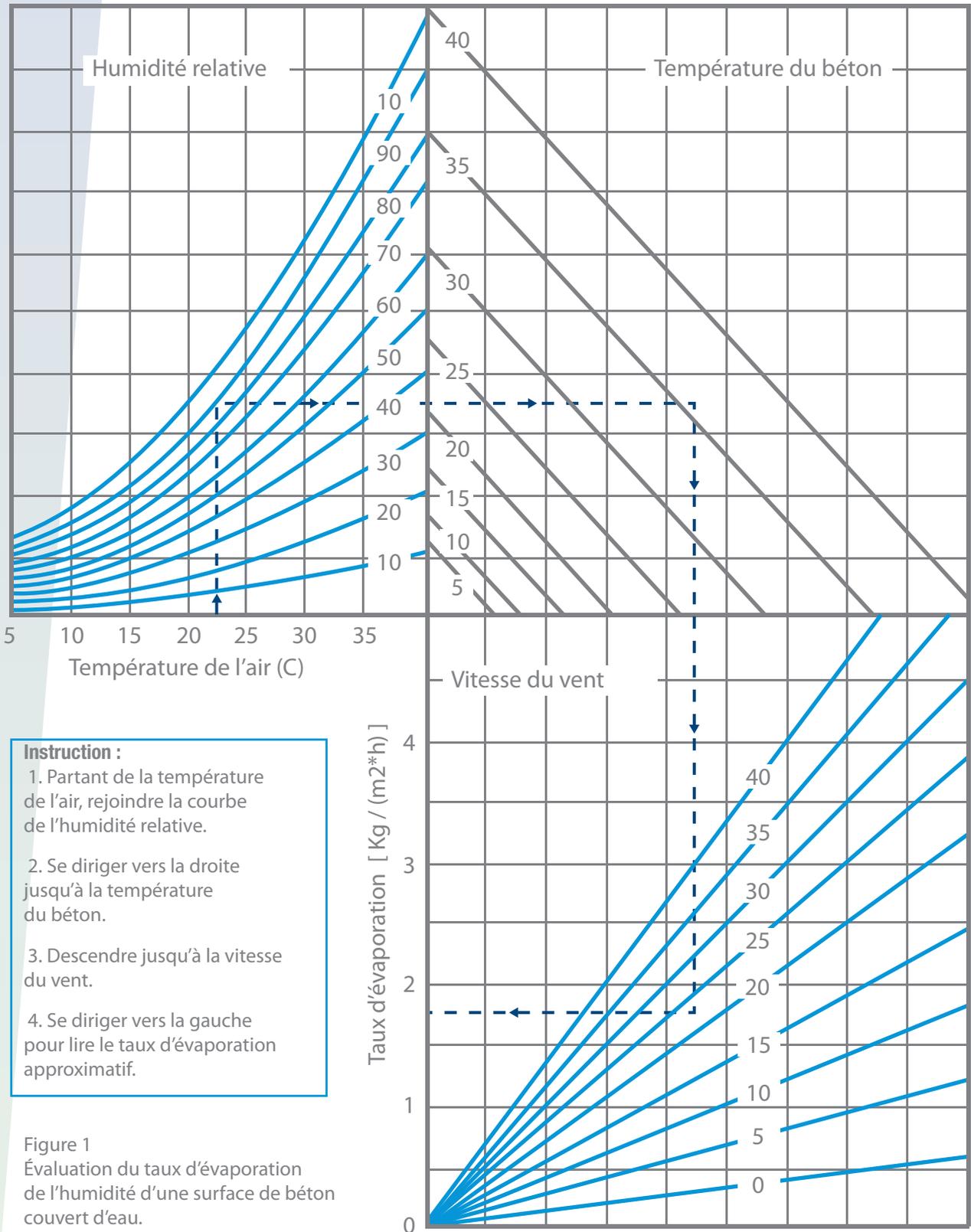


Figure 1  
Évaluation du taux d'évaporation de l'humidité d'une surface de béton couvert d'eau.

FIGURE 3 Évaluation du taux d'évaporation de l'humidité d'une surface de béton recouverte d'eau<sup>7</sup>

## 5. RECOMMANDATIONS

- > Prévoir la mise en place du béton le matin, en fin de journée ou la nuit si les conditions sont spécialement difficiles.
- > Installer des coupe-vent temporaires pour diminuer la vitesse du vent sur la surface de béton et, si possible, ériger des pare-soleil pour contrôler la température en surface.
- > Arroser à l'eau froide les coffrages, les aciers d'armature, le sol de fondation ou le substrat de béton durci par temps chaud ou venteux.
- > Commencer la cure dès que possible<sup>8</sup>.
- > Utiliser un retardateur d'évaporation à la surface du béton ou recouvrir le béton.
- > Utiliser un fin brouillard pour augmenter l'humidité de l'air ambiant, surtout en période chaude et sèche.

## 6. RÉFÉRENCES

- 6.1 ABQ. *Fiche prébétonnage*. Association béton Québec, Québec, 2 p. 2013.
- 6.2 CSA. *Béton : Constituants et exécution des travaux/Méthodes d'essai et pratiques normalisées pour le béton*. Canada. Association canadienne de normalisation, 2009, 674 p. (CSA A23.1-F09/A23.2-F09).
- 6.3 ACC. *Dosage et contrôle des mélanges de béton, 8<sup>e</sup> édition canadienne*, Association Canadienne du Ciment, Canada, 2011. 411 p. EB101-08TF.
- 6.4 BNQ. *Fascicule de certification BNQ 2621-905/2012 Béton prêt à l'emploi – programme de certification*. Bureau de normalisation du Québec, Québec, 25p. (BNQ 2621-905/2012).
- 6.5 PLOYAERT C., *Limiter la fissuration : condition indispensable à la durabilité des bétons*, Technologie, |novembre 2010, FEBELCEM, 24 p.
- 6.6 ACI. *Guide to hot weather concreting*. American Concrete Institute, USA, 2010, 23 p. (ACI 305R-10).

8 Pour obtenir de plus amples renseignements sur les différentes méthodes de cure, se référer au Techno-béton n° 8

**MISE EN GARDE :** L'Association béton Québec publie ce document à titre consultatif seulement et ne peut être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions reliées à l'information et à la consultation de ce document.



520, D'Avaugour, bureau 2200  
Boucherville (Québec) J4B 0G6  
Tél. : (450) 650-0930  
Sans frais : (855) 650-0930  
Télé. : (450) 650-0935  
Courriel : info@betonabq.org

Pour plus d'information : [betonabq.org](http://betonabq.org)